

COLLÈGE

AU CINÉMA

SAISON
2022
2023



Nord

le Département est là —



Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle et pour sa 30^e édition, le Département du Nord est heureux de soutenir à nouveau Collège au cinéma, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles, le Centre national du cinéma et de l'image animée, l'association Passeurs d'images, le rectorat, l'association De la suite dans les images.

Sur le même principe que les dispositifs d'éducation à l'image tels que Maternelle et cinéma, École et cinéma, Lycéens et Apprentis au cinéma, l'opération Collège au cinéma a pour vocation d'amener les collégiens à découvrir des œuvres exigeantes, de genre, d'origine et d'époque variés et à concevoir le cinéma comme le reflet du monde.

Le travail pédagogique mené par les enseignants forme l'appétence et suscite la curiosité de l'élève spectateur.

Collège au cinéma repose aussi sur l'implication des exploitants de cinéma et permet la fréquentation personnalisée d'un lieu social et culturel : la salle de cinéma.

Plus de 1 000 classes et 26 000 élèves du département du Nord ont bénéficié de ce parcours cinématographique en 2021-2022.

Je souhaite aux participants de cette année de très bons moments de cinéma, d'émotions et de découvertes partagées.

Christian POIRET

Président du Département du Nord

Les films programmés	3 / 8
▶ Nausicaä de la Vallée du Vent de Hayao Miyazaki	3
▶ Chicken Run de Nick Park et Peter Lord	4
▶ Les Quatre Cents Coups de François Truffaut	5
▶ Rocks de Sarah Gavron	6
▶ Lumineuses (programme de courts-métrages)	7
▶ Ridicule de Patrice Leconte	8
La charte d'engagement	9 / 10
Les plannings : projection des films et formation	11 / 12
Les partenariats et co-financements	12
La prise en charge des entrées au cinéma et l'aide au transport pour les collèves	13
Le Pass Culture : nouveauté 2022	13
Des ressources pédagogiques et culturelles	14
La procédure d'inscription à l'opération	15
Informations pratiques et contact des opérateurs	15
Salles associées à Collège au cinéma	16

Trimestre 1 - programmation 6^e/5^e

Nausicaä de la Vallée du Vent

Japon / 1984 / Distribution : Wild Bunch

Sur une Terre ravagée durant les « sept jours de feu », une poignée d'humains a survécu : le peuple de la Vallée du Vent. Ce peuple agricole est pourtant menacé par une forêt devenue toxique, la fukai (腐海), qui ne cesse de prendre de l'ampleur, où vivent des insectes géants.

La princesse Nausicaä, seule capable de communiquer avec tous les êtres vivants de l'écosystème, même les mutants, tente de rétablir la paix, l'harmonie et de restaurer un monde en voie de disparition...



Réalisation et scénario : Hayao Miyazaki, d'après son propre manga publié entre février 1982 et mars 1994 dans le magazine japonais Animang monthly.



UN VOYAGE PHILOSOPHIQUE

Ce film d'animation d'aventure et de science fantasy post-apocalyptique, aborde notamment les thématiques de l'écologie et du pacifisme par une approche non manichéenne, comme seul sait le faire l'auteur et réalisateur.

Ces thèmes sont en réalité agencés selon une logique qui va au-delà de ce parti pris : Miyazaki nous fait « porter sur le monde un regard sans haine » et Nausicaä est un personnage modèle, ce qu'Hanna Arendt appellerait *L'amor mundi* (croire au monde).

(Article « Quatre films de Miyazaki au prisme de la philosophie » - Philosophie magazine / ciné philo – 12 mars 2022 / Podcasts « Philosophe avec Miyasaki »).



Prix Noburō Ōfuji 1984

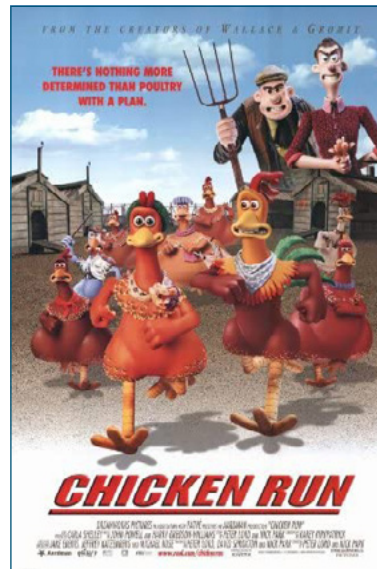
Trimestre 1 - programmation 4^e/3^e

Chicken Run

Grande-Bretagne / 2000 / Distribution : Pathé Films

En 1950, en Angleterre, dans le Yorkshire, la vie paisible du poulailler de la ferme Tweedy semble plaire à ses locataires. La nourriture est abondante et l'endroit est chaleureux. Mais la poule Ginger est loin de partager l'avis de ses consœurs : elle rêve de grand espace et de liberté. Chaque jour, elle essaie sans succès de s'évader de la basse-cour.

La courageuse Ginger s'arme de patience pour faire comprendre à ses copines volatiles que le grillage n'est pas autour de la ferme mais bien dans leur tête. Ses espoirs reprennent vie lorsqu'un «coq-boy libre et solitaire», Rocky, atterrit dans la basse-cour. Ginger voit alors en lui le sauveur de toutes les poules. S'il pouvait leur enseigner à voler, elles seraient capables de s'enfuir. Car elles n'ont pas le choix : M. Tweedy, le propriétaire de la ferme, a décidé de les passer à la casserole un jour ou l'autre.



Scénario : Peter Lord, Nick Park et Karey Kirkpatrick
Réalisation : Nick Park et Peter Lord



Chicken Run, premier long métrage du studio britannique Aardman est d'abord l'histoire déjantée et désopilante d'une basse-cour. L'intérêt du film de Nick Park et Peter Lord ne se limite pourtant pas au burlesque et au comique de situation : la fable, destinée à tous les publics, réussit, tout en rendant hommage au cinéma de genre, à opposer la barbarie humaine à la candeur animale et l'inventivité féminine au machisme ordinaire ; elle met en scène une colonie de poules tentant de s'échapper d'un univers concentrationnaire.

Nommé en 2001 aux Golden Globes et BAFTA Awards, l'association de défense des animaux Ark Trust lui a décerné la récompense du meilleur film de l'année, pour « son point de vue créatif et énergique sur la vie des poulets de basse-cour ». En 2002, l'Ark Trust a fusionné avec l'Humane Society des États-Unis (HSUS).



Trimestre 2 - programmation 6^e/5^e

Les Quatre Cents Coups

France / 1959 / Distribution : Diaphana (MK2)

Antoine Doinel est un jeune garçon de 13 ans. Il habite aux environs de la place de Clichy, dans un petit appartement inconfortable, entre sa mère, Gilberte, une femme maussade qui ne l'aime pas, et l'homme qui lui a donné son nom mais n'est pas son père, un être falot qui pourrait l'aimer s'il n'était si inconsistant.

Avec l'âge, Antoine supporte de moins en moins cette situation et rêve d'un avenir meilleur. Il découvre bientôt les joies de l'école buissonnière avec son ami René, rentre tard, essuie sans broncher les remontrances de ses parents et, un jour, enfin, pour excuser une absence en classe, annonce que sa mère est morte...



Sc nario : Marcel Moussy et Fran ois Truffaut
R alisation : Fran ois Truffaut



Les Quatre Cents Coups est un film fran ais de Fran ois Truffaut, sorti en 1959. Premier film du jeune r alisateur, il r v le celui-ci au grand public et devient un film embl matique de l'essor de la Nouvelle Vague.

Quatre autres films viendront par la suite compl ter la saga Antoine Doinel, toujours interpr t  par Jean-Pierre L aud :

Antoine et Colette (segment du film   sketches L'Amour   20 ans) en 1962, **Baisers vol s** en 1968, **Domicile conjugal** en 1970 et **L'Amour en fuite** en 1979.



Prix de la mise en sc ne - Festival de Cannes 1959
Prix M li s 1959

Trimestre 2 - programmation 4^e/3^e

Rocks

Grande-Bretagne / 2020 / Distribution : Hauts et Court

Rocks, une adolescente de 15 ans, et son jeune frère Emmanuel vivent avec leur mère dans un quartier défavorisé de Londres. Un jour, celle-ci les abandonne en laissant un mot ainsi qu'un peu d'argent à ses enfants. Rocks découvre que sa mère a perdu son travail quinze jours plus tôt. La jeune fille doit s'occuper seule d'Emmanuel, son frère.

La grande peur de Rocks, c'est que les services sociaux se rendent compte qu'elle vit avec son frère sans la supervision d'un adulte. Heureusement, elle peut compter sur ses meilleures amies pour la soutenir. Son amie Sumaya veut qu'elle traite ses problèmes de front et vide son sac, pour que les autres puissent comprendre ce qui lui arrive et l'aider...



Scénario : Claire Wilson et Theresa Ikoko
d'après sa propre histoire
Réalisatrice : Sarah Gavron



Sarah Gavron est une réalisatrice engagée : après **Rendez-vous à Brick Lane** en 2008 ou **Les Suffragettes** en 2015, dans lequel elle retrace la naissance du vote féminin, la cinéaste britannique revient avec **Rocks**, issu d'un travail collectif au sein d'ateliers incluant adolescentes et travailleurs sociaux.

Cela donne au film une sincérité indéniable, renforcée par le jeu enthousiasmant de jeunes actrices débutantes et donne à voir un long-métrage vivant et sensible sur la vie de jeunes londonniennes, flirtant contre leur gré avec des problèmes d'adultes.



Prix de la meilleure directrice de casting à Lucie Pardee -
BAFTA Awards / Orange British Academy Film Awards 2021

Prix d'interprétation collective - Festival international du film
de Dublin 2020

Trimestre 3 - programmation 6^e/5^e

Lumineuses

Programme de courts-métrages / Belgique - France - Iran / De 1995 à 2015 / Distribution : L'Agence du Court-Métrage

Lumineuses est un programme de 5 courts-métrages réalisés entre 1955 et 2015 qui dressent le portrait d'héroïnes, qui, par leur capacité à faire preuve d'empathie et à s'affranchir de la place qui leur a été assignée par la société, vont affirmer leur identité et revendiquer leur liberté de choisir. Quels que soient leur âge ou l'environnement dans lequel elles évoluent, ces personnages féminins rayonnent par leur personnalité éclairée, notamment dans leur aptitude à entrer en résistance pour défendre leur intégrité ou leur pair.

Beach Flags (2014)

C'est l'histoire de Vida, une nageuse-sauveteuse iranienne de 18 ans, favorite de son équipe qui, avec l'arrivée de Sareh, va être confrontée à une situation inattendue.

Réalisation : Sarah Saidan



No (2010)

Ce court-métrage raconte le premier casting de Rebecca, 4 ans, qui comprend avec déception que pour avoir le rôle, elle doit accepter de sacrifier sa belle chevelure.

Réalisation : Abbas Kiarostami



L'île jaune (2015)

C'est le récit de la rencontre d'Ena, 11 ans, avec un jeune pêcheur.

Réalisation :
Léa Mysius et Paul Guillaume



Zohra à la plage (1995)

Ce court-métrage met en scène une femme algérienne de 50 ans, employée de maison chez un jeune couple. Pour la première fois de sa vie, elle va à la plage.

Réalisation :
Catherine Bernstein



Oripeaux (2013)

Ce dernier-court métrage retrace l'amitié d'une petite fille avec une meute de coyotes dans un village isolé.

Réalisation :
Sonia Gerbeaud et Mathias De Panafieu



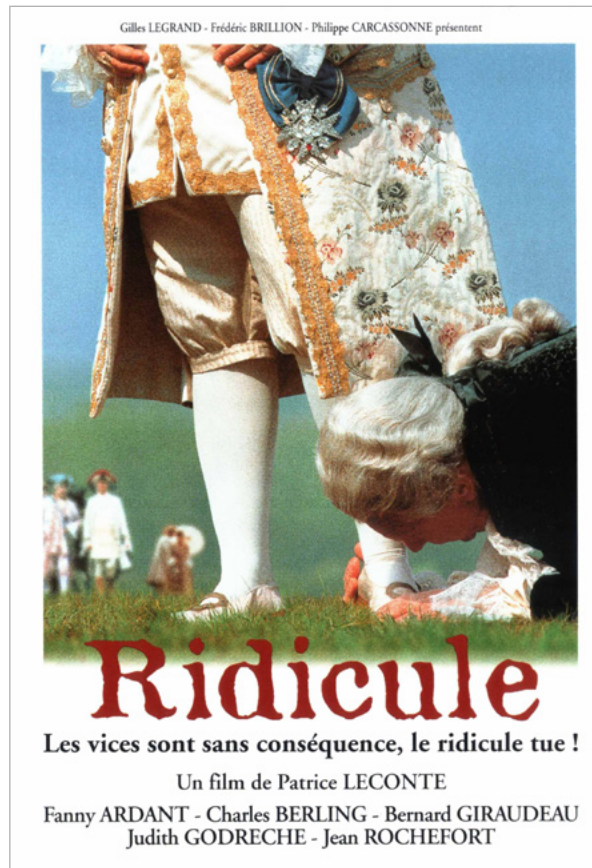
Trimestre 3 - programmation 4^e/3^e

Ridicule

France / 1995 / Distribution : SND

Voyant dépérir de fièvre des marais les paysans travaillant sur ses terres, Ponceludon de Malavoy décide d'employer ses talents d'ingénieur hydrographe pour assainir sa région de la Dombes. Parti pour Versailles présenter son projet au roi, il ne peut accéder à Louis XVI, et ne trouve aucun soutien auprès de ses conseillers. Heureusement, il se fait remarquer dans un salon par son esprit piquant et son art de la repartie.

Le médecin qui l'héberge, le marquis de Bellegarde, décide alors d'en faire un atout en l'initiant l'art de briller à la cour au moyen de bons mots, tout en veillant sur les intérêts de sa fille Mathilde promise à un vieillard fortuné.



Scénario : Rémi Waterhouse, Michel Fessler et Éric Vicaut
Réalisation : Patrice Leconte



Patrice Leconte a choisi de ne pas se mettre au service de la reconstitution historique et du genre particulier qu'est le film en costumes. Par des partis pris de mise en scène marqués, il signale d'emblée, en dépit du décor XVIII^e siècle, la différence de Ridicule.

LES LUMIÈRES ET L'ESPRIT SCIENTIFIQUE AU XVIII^e SIÈCLE

Ridicule se situe à la veille de la Révolution française et fournit de nombreux éléments qui éclairent le Siècle des Lumières (langage, idées, mentalités et comportements). Le mouvement des Lumières qui s'est développé au XVIII^e siècle incarne l'esprit de progrès et une diffusion des sciences et des techniques. Certains personnages du film, comme Mathilde ou l'abbé de l'Épée, incarnent particulièrement cet aspect, qui fait place à l'observation et à l'expérimentation critiques, à l'empirisme et à la réflexion.



Césars 1997 : Meilleur film français de l'année -
Meilleure réalisation - Meilleurs costumes - Meilleurs décors

Prix du meilleur film non anglophone - BAFTA Awards /
Orange British Academy Film Awards 1997

La charte d'engagement

1. Préambule

Initiée par le ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC), l'opération Collège au cinéma est mise en œuvre par le Département du Nord, en partenariat avec l'académie de Lille et l'association De la Suite dans les images.

Ce dispositif propose aux classes de collèges de découvrir des œuvres cinématographiques de répertoire et contemporaines, lors de projections en salle, notamment en VOSTF. Un travail pédagogique d'accompagnement est conduit par les enseignants et les partenaires culturels.

Il offre l'opportunité aux collégiens de se constituer les bases d'une culture cinématographique française et internationale, ainsi qu'une ouverture sur le monde actuel et son histoire.

Cette éducation à l'image vise à leur permettre d'adopter une démarche de choix et de réflexion par rapport aux principales formes cinématographiques, audiovisuelles, multimédia...

Le parcours proposé participe de l'acquisition d'un socle commun de connaissances, notamment relatif à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité, tel que défini dans les priorités du ministère de l'Education nationale.

2. Objet de la charte

Collège au cinéma repose sur le volontariat des chefs d'établissement scolaire et des enseignants, ainsi que sur la collaboration active des exploitants des salles de cinéma. La responsabilité de chacun et le respect d'un ensemble de principes communs, propres au dispositif sont une condition de succès et de qualité pour tous.

La charte a donc pour objet de déterminer le cadre de participation des collèges et des salles de cinéma. Elle vise à garantir une démarche volontariste dans le travail d'exploitation de l'offre proposée.

3. Programmation et public visé

La programmation est organisée par niveau (6^e/5^e et 4^e/3^e) et inscrite dans le temps scolaire au rythme minimum d'une projection par trimestre. Toutes les classes, y compris les classes d'intégration des collèges publics ou privés du Nord peuvent s'inscrire, à raison de 2 classes minimum et 6 classes maximum par niveau.

4. L'engagement de l'exploitant de salle de cinéma

Concernant la programmation :

- Il assure la circulation des films de salle en salle, conformément au calendrier fourni par la coordination-cinéma ;
- Il assure les projections des films de la programmation pour les enseignants et pour les élèves, au tarif fixé nationalement (2,50 € par élève, par séance).

Concernant le contact et l'accueil :

- Il prend contact avec les collèges dès septembre, afin de fixer les dates de projection, en offrant un choix de jours et horaires suffisant et conciliables avec les obligations scolaires de l'établissement ;
- Il accueille les élèves, veille à ce que le nombre d'élèves présents ne compromette pas la qualité du visionnage, afin de favoriser un comportement adéquat des collégiens, permettre de bonnes conditions de projection et la meilleure exploitation possible du projet de l'équipe pédagogique ;
- Il met à disposition des collèges les documents pédagogiques et affiches ;
- Il assure le retour rapide à la coordination-cinéma des attestations de présence aux projections ;
- Il relaye les difficultés éventuelles auprès de la coordination générale (services du Département).

La charte d'engagement

Concernant le soutien de l'opération :

- Il propose éventuellement aux enseignants une activité complémentaire à la projection (débat, découverte des métiers du cinéma...) en lien avec le comité de pilotage ;
- Il favorise le développement de liens réguliers avec les jeunes ;
- Il assure la promotion de Collège au cinéma auprès du public et des établissements de son secteur.

5. L'engagement du chef d'établissement, du professeur relais et des professeurs stagiaires

Le chef d'établissement :

- Il rappelle le principe d'engagement aux professeurs participants, s'assure de la présentation au conseil d'administration du projet pédagogique autour de la programmation et s'assure de l'exploitation des films en classe, lors de séquences pédagogiques, dans le respect des droits de diffusion (ADAV) ;
- Il valide l'inscription de 2 classes minimum et 6 classes maximum par niveau ;
- Il s'assure de la présence des mêmes classes inscrites à l'ensemble des projections, tout au long de l'année, sans substitution d'élèves ou de classes non inscrites ;
- Il s'engage à l'attribution des crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération, transports, affectation à l'opération de la subvention éventuelle d'aide au transport ;
- Il autorise les enseignants concernés à assister aux visionnages organisés à leur intention ;
- Il s'assure de la présence d'enseignants à la formation ;
- Il prévoit un taux d'encadrement suffisant afin de garantir la bonne conduite des élèves et garantit la présence, au moment de la projection, des enseignants directement concernés par le dispositif et qui ont donc des classes inscrites dans l'opération ;

- Il rappelle aux accompagnateurs l'impérative nécessité du respect des horaires de séance.

Le professeur relais :

- Il coordonne l'organisation des projections avec l'exploitant de salle et confirme la réservation dans les meilleurs délais (2 semaines maximum après la proposition faite par l'exploitant de salle) ;
- Il réceptionne les dossiers pédagogiques mis à sa disposition et les diffuse auprès des élèves et de ses collègues (fiches-élèves et dossiers-enseignants du CNC) ;
- Il fournit l'attestation de présence des élèves à l'exploitant à chaque séance et le prévient le plus tôt possible de l'absence des élèves en cas d'empêchement exceptionnel ;
- Il relaye les difficultés éventuelles auprès de la coordination générale (services du Département) ou de la coordination de la formation (services de la DAAC).

Les professeurs stagiaires :

- Ils participent à la formation et s'engagent à en faire une restitution auprès de leurs collègues ;
- Ils transmettent à leurs collègues les informations et documents distribués lors du stage ou reçus par voie électronique.

**Les exploitants de salle
et les établissements scolaires participants
s'engagent à respecter les termes de cette charte.**

Les plannings : projection des films et formation

Rappel : l'association De la suite dans les images affecte les collèges inscrits dans les salles de cinéma correspondantes. Au long de l'année scolaire, les exploitants de salle et les professeurs relais se contactent afin de fixer les dates de projection pour les élèves (cf. La charte d'engagement p. 9).

1. Projections des films de l'année

- Projections réservées aux enseignants leur permettant de voir les films sur grand écran et de se préparer à la journée d'étude de ces films.
- Présence attendue des professeurs stagiaires. Tous les enseignants concernés sont invités : Il est indispensable que les enseignants aient vu les films pour tirer profit de formations et préparer leurs élèves aux projections.
- Sans ordre de mission de la DAFOP (et sous réserve de l'accord du chef d'établissement – cf. La charte d'engagement).

	6 ^e / 5 ^e		4 ^e / 3 ^e
Projections	Jeudi 8 septembre 2022	Projections	Jeudi 15 septembre 2022
8 h 45	Accueil	8 h 45	Accueil
9 h	Nausicaä de la Vallée du Vent 1 h 57 - VOSTF Les Quatre Cents Coups 1 h 38	9 h	Chicken Run 1 h 35 - VF Rocks 1 h 33 - VOSTF
14 h	Lumineuses 1 h 21	13 h 30	Ridicule 1 h 42
Lieu : Cinéma Le Majestic, 54 rue de Béthune à Lille			

2. Formation organisée par le rectorat

Objectif : dans le cadre de l'objectif 100 % EAC, permettre aux enseignants de travailler sur la préparation des élèves à la projection, la réception et l'analyse des films, ainsi que leur exploitation en classe dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle (cf. La charte d'engagement p. 9).

Modalités :

- Principe : 1 module de formation minimum obligatoire par établissement, 2 maximum ;
- Le vœu 1 est prioritaire. Le vœu 2 est attribué en fonction des places restantes. Pour avoir plus de chance de l'obtenir, il vous est conseillé de privilégier des enseignants différents pour chaque vœu ;
- Deux modules « pistes pédagogiques » sont proposés : l'un pour le niveau 6^e/5^e, l'autre pour le niveau 4^e/3^e.

À choisir sur la fiche d'inscription :

- **Module A :** pistes pédagogiques 6^e/5^e
 - Le jeudi 22 septembre 2022 à Le Quesnoy
 - Le jeudi 29 septembre 2022 à Marcq-en-Barœul
 - Le mardi 4 octobre 2022 à Hazebrouck
- **Module B :** pistes pédagogiques 4^e/3^e
 - Le mardi 27 septembre 2022 à Landrecies
 - Le jeudi 6 octobre 2022 à Lille

Les plannings : projection des films et formation

Groupes constitués en fonction de la résidence administrative des enseignants.
Lieux de formation sous réserve de modification ultérieure du rectorat.

Les enseignants du public retenus recevront un ordre de mission de la DAFOP.

Les enseignants du privé devront solliciter un ordre de mission de leur direction, selon le stage obtenu.

Avant chaque journée de formation, un courriel sera envoyé sur le mail académique de chaque enseignant retenu, afin de l'informer des modalités d'organisation de chaque stage.

Les groupes de formation seront consultables sur M@gistère début septembre.

m@gistère

Des ressources pédagogiques seront mises à disposition (courant octobre) sur la plateforme académique M@gistère, accessible à tous les enseignants du public comme du privé, à partir de leur identifiant académique, grâce au lien d'auto-inscription qui sera publié début septembre sur le site de la DAAC de l'académie de Lille (dispositif Collège au cinéma/rubrique Formation).

Pour se perfectionner dans la pratique du langage cinématographique et mener des activités de réalisation avec les élèves (écriture, story-board, tournage, montage), les enseignants pourront trouver dans le plan académique de formation (PAF) 2022-2023 des stages pratiques liés au cinéma dans l'onglet CIN_

Pour plus de renseignements, contactez Odile FLON : Odile-Martine.Flon@ac-lille.fr

Les partenariats et co-financements

Le Département du Nord :

- Il assure la coordination générale de l'opération qui concerne plus de 300 établissements scolaires et plus de 40 salles de cinéma partenaires ;
- Il prend en charge les entrées des collégiens dans les salles de cinéma, au tarif de 2,50 € l'entrée ;
- Il attribue une subvention d'aide au transport des collégiens vers les salles de cinéma, lorsque les conditions sont remplies (cf. L'aide au transport pour les collèges p. 13) ;
- Il conçoit, rédige et réalise la brochure d'information annuelle sur le dispositif *Collège au cinéma* et organise les inscriptions des collèges à l'opération ;
- Il pilote les comités de pilotage locaux.

Chaque année, le Département consacre en moyenne 170 000 € à l'opération dont environ 25 % pour une aide au transport des élèves.

L'association *Passeurs d'images*, soutenue par le CNC, coordonne le dispositif au niveau national, en liaison avec le CNC et le ministère chargé de l'Éducation.

Le CNC met à disposition les films, prend en charge les frais afférents à leur circulation dans les salles de cinéma, ainsi que la conception, la rédaction et l'impression des documents pédagogiques destinés aux enseignants et aux élèves.

La DRAC finance la coordination-cinéma départementale et la diffusion des ressources pédagogiques, valide l'intervention de professionnels du cinéma dans la formation, participe au comités de pilotage.

L'Éducation nationale encadre, finance la formation et impulse des projets pédagogiques, participe au comités de pilotage.

L'association *De la Suite dans les images*, au titre de la coordination-cinéma, assure la répartition des collégiens dans les différentes salles de cinéma partenaires et organise la projection des films avec les exploitants de salle, participe au comités de pilotage.

La prise en charge des entrées au cinéma et l'aide au transport pour les collèges

La prise en charge des entrées au cinéma :

Le Département prend à sa charge les entrées des élèves à toutes les séances, au tarif unitaire de 2,50 €.

Principe de gratuité pour les enseignants et les accompagnateurs.

Le collège ne paie rien à l'exploitant de cinéma (cf. La charte d'engagement p. 9).

L'aide au transport pour les collèges :

Les collèges organisent eux-mêmes le transport de leurs élèves suivant le planning des projections fixé. Les factures de transport sont réglées directement par le collège.

Le Département du Nord attribue au collège une subvention forfaitaire pour le transport des élèves (bus, métro) selon les conditions suivantes :

- 4 € par an et par élève présent aux projections du 1^{er} trimestre, pour les collèges ne bénéficiant pas de salle de cinéma dans leur ville ;
- 2,30 € par an et par élève présent aux projections du 1^{er} trimestre, pour les collèges situés à plus de 2 km du cinéma de leur ville.

Ce forfait est versé par le Département au gestionnaire du collège pour l'année scolaire écoulée. Il est calculé sur la base des **attestations de présence** fournies par le collège à l'exploitant de salle.

Le Pass Culture : nouveauté 2022

Depuis janvier 2022, le Pass Culture a été étendu à tous les élèves à partir de la classe de 4^e pour les collèges.

La **part collective** du Pass Culture permet à un professeur de financer des activités d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour sa classe, en lien avec les professionnels de la culture. Cette part s'applique aux élèves de **4^e et 3^e** des établissements publics et privés sous contrat, à raison de **25 € par élève**.

Les professeurs réservent leur activité sur l'interface Adage.

En lien avec les objectifs de la charte nationale du CNC (Ma classe au cinéma), cette offre complémentaire donne l'opportunité aux professeurs d'organiser pour leurs élèves « des **rencontres avec des professionnels du cinéma**, de leur proposer une **pratique artistique** (atelier de réalisation, d'écriture, de critique, de web radio, de sensibilisation à la programmation...) », en prolongement de l'opération *Collège au cinéma*.

Les plateformes collaboratives peuvent vous inspirer pour l'utilisation du Pass Culture collectif (cf. Les ressources pédagogiques et culturelles p. 14).

Informations sur le Pass Culture :

<https://www.education.gouv.fr/un-pass-culture-pour-les-collegiens-et-les-lyceens-325945>

Des ressources pédagogiques et culturelles



Chaque film de la programmation est accompagné d'un [dossier pédagogique](#) (dossier enseignant) et d'une [fiche thématique remise à chaque élève](#) (fiche élève).



Outil conçu par le CNC et LUX Scène nationale de Valence pour accompagner les dispositifs de sensibilisation au cinéma. Des vidéos pédagogiques sont également accessibles.

<https://transmettrelecinema.com/dispositif/college-au-cinema/>



Plateforme collaborative d'éducation aux images.
<https://www.passeursdimages.fr/college-au-cinema>



En sa qualité de pôle régional d'éducation aux images, l'ACAP porte le déploiement sur les Hauts-de-France d'un programme d'éducation artistique et culturelle ambitieux proposant une variété d'ateliers, de ressources, de projections, de rencontres, de médiations conçus pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

<https://www.acap-cinema.com/>



L'association *De la Suite dans les images* propose 5 parcours autour du cinéma et des images animées :

- Explorations des films *Collège au cinéma 2022/2023* (parcours 1) ;
- Les mains dans le cinéma : ateliers de pratiques (parcours 2) ;
- Le cinéma est mon métier : rencontres avec des professionnels (parcours 3) ;
- Entre Art et Média : comprendre les images qui nous entourent (parcours 4) ;
- Jeux vidéo et cinéma (parcours 5).

<https://www.delasuitedanslesimages.org/parcours-culturels-cac-nord/>



Les films de l'année sont sur Pixivore, plateforme d'accompagnement pédagogique des dispositifs *Collège au Cinéma* Nord et Pas-de-Calais. Au programme : quizz, défis participatifs, watchlists, focus thématiques, notions et métiers du cinéma... permettant aux élèves et enseignants d'explorer de façon ludique les coulisses des films programmés.

<https://www.pixivore.fr/mes-films/>



Un film, une œuvre : Cinarts est une nouvelle plateforme multilingue, qui développe des passerelles entre le cinéma et les arts, afin de mettre en évidence le rôle du patrimoine cinématographique dans l'histoire de l'art du XX^e siècle. C'est un projet européen d'éducation au cinéma mené par la Cineteca di Bologna (Italie) et cofinancé par Creative Europe.

Vous y trouverez notamment un dossier sur le film *Les quatre cents coups*.

<https://cinarts.eu/>

La procédure d'inscription à l'opération

Informations pratiques et contact des opérateurs

Inscription au dispositif ouverte jusqu'au 8 juillet 2022 :

- Une inscription unique et globale par collège ;
- L'inscription se base sur des effectifs prévisionnels en juin ;
- La validation de l'inscription par le chef d'établissement est obligatoire et vaut pour acceptation de la charte d'engagement Collège au cinéma ;
- Inscription en ligne via le lien suivant :
<https://aidesetsubventions.lenord.fr/sub/tiers/authentification>
- Télécharger le tuto pour vous inscrire en ligne :
lenord.fr/tuto-collegeaucinema

Pour tout renseignement complémentaire sur les inscriptions ou formations, contactez :

Corinne PRUVOT, coordinatrice générale
collegeaucinema@lenord.fr (pendant la période d'inscription)

Estelle PLINGUIER, coordinatrice des stages
estelle.demarcq@ac-lille.fr

Brochure d'information Collège au cinéma :

Téléchargeable toute l'année sur le site www.lenord.fr/collegeaucinema.

Affiche Collège au cinéma :

Envoyées aux chefs d'établissement scolaire pour un affichage en salle des professeurs et au CDI.

Inscriptions et subventions du Département :

Corinne PRUVOT, chef de projets - Coordination générale de l'opération
Hôtel du Département - Direction Sports et Culture
51, rue Gustave Delory 59047 LILLE CEDEX
Tél. : 03 59 73 81 85
corinne.pruvot@lenord.fr

Lien avec les salles :

Alexandre CORVAISIER – Coordination cinéma
Association De la Suite dans les images
20, rue Georges Danton 59000 LILLE
Tél. : 03 20 93 04 84
alexandre@delasuitedanslesimages.org

Pilotage pédagogique :

Éric BACIK, IA – IPR de Lettres en charge du Cinéma-Audiovisuel
Rectorat de l'académie de Lille
144, rue de Bavay 59000 LILLE
Tél. : 03 20 15 60 00

Formation :

Estelle PLINGUIER-DEMARCO, professeure missionnée de la CASEAC/DAAC -
Coordination des stages
estelle.demarcq@ac-lille.fr

Prolongement possible du dispositif par un partenariat culturel :

Benjamin ORLIANGE, conseiller cinéma-audiovisuel
Hôtel Scrive – DRAC Hauts-de-France
3, rue du Lombard 59041 LILLE
Tél. : 03 28 36 62 16
benjamin.orliange@culture.gouv.fr

Salles associées à Collège au cinéma 2022-2023

VILLES	SALLES	TÉLÉPHONES	COURRIELS
ANICHE	L'Idéal - Cinéma Jacques Tati	03 27 91 15 97	cinema.jacques.tati@wanadoo.fr
ANNŒULLIN	Médiathèque François Mitterrand*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org
ARMENTIÈRES	Ciné Lumières	03 20 53 22 02	contact@cinema-armentieres.fr
AVESNES-SUR-HELPE	Le Caméo	03 27 56 57 21	cinema.lecameo@gmail.com marie@collectif-parasites.com
BAILLEUL	Flandria	03 28 49 29 89	flandria@ville-bailleul.fr mediation.cine59@gmail.com
CAMBRAI	Le Palace	03 27 81 31 39	lepalacecambrai@hotmail.fr
CAUDRY	Le Millenium	03 27 70 09 60	programmation@le-millenium.fr
COUDEKERQUE-BRANCHE	Studio du Hérisson*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org eric.vandeweghe@ville-coudekerque-branche.fr
DENAIN	Mégarama	07 78 20 18 85	megaramaassistant.denain@gmail.com
DOUAI	Majestic	03 27 86 95 01	v.henniquaux@majestic-douai.net
DOUAI	Tandem - L'Hippodrome	09 71 00 56 79	accueil@tandem.email
DOUCHY-LES-MINES	L'Imaginaire	03 27 22 22 30	cine.limaginaire@gmail.com
DUNKERQUE	Studio 43	03 28 66 91 02	mgilles@studio43.fr deuchin@studio43.fr
FOURMIES	Le Sunset	03 23 52 37 38	cinema.sunset59@orange.fr
GRANDE-SYNTHÉ	Le Varlin	03 28 21 81 55	cinemalevarlin@gmail.com
GRAVELINES	Sportica	03 28 65 46 35	d.euchin@sportica.fr c.hamelin@sportica.fr
HAZEBROUCK	Centre André Malraux**	03 28 48 08 34	lestoiledunord@orange.fr
HAZEBROUCK	Arcs en Ciel**	03 28 48 08 34	lestoiledunord@orange.fr
TEMPLEUVE	Modern Ciné**	03 28 48 08 34	lestoiledunord@orange.fr
HALLUIN	Le Familia	03 20 46 11 71	lefamilia@ville-halluin.fr
HAUTMONT	Le Paradiso	03 27 63 64 80	contact@leparadisohautmont.fr
JEUMONT	Le Régent	03 27 39 56 25	christine.melot@orange.fr
LE CATEAU-CAMBRÉSIS	Le Sélect	03 27 84 62 52	nathalielenotte.mairie@lecateau.fr

VILLES	SALLES	TÉLÉPHONES	COURRIELS
LE QUESNOY	Théâtre des 3 Chênes*	03 20 58 14 50	afouquet@cineligue-hdf.org
LAMBERSART	Salle André Malraux**	03 28 48 08 34	lestoiledunord@orange.fr
LEERS	Amical Ciné	03 20 80 05 31	amicalcine@gmail.com
LILLE	Le Majestic	06 76 78 81 72	cecinecite-lille@cinemas.ugc.fr
LILLE	Le Métropole	03 20 15 92 20	cecinecite-lille@cinemas.ugc.fr
MARCQ-EN-BARŒUL	Le Pont des Arts	03 20 31 37 17	a.pitula@lepontdesarts-cinema.fr
MAUBEUGE	Ociné	03 27 65 81 67	ocine-maubeuge@orange.fr
MERVILLE	Espace culturel Robert Hossein	03 28 42 07 56	cinema@ville-merville.fr
RONCQ	Cinéma Gérard Philipe	03 20 46 05 95	contact@cinemaroncq.fr
ROUBAIX	Le Duplexe	03 20 14 85 90	roubaix@cinemas.ugc.fr
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Cin'amand	03 27 40 96 69	juliette.cinamand@gmail.com
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Théâtre des Sources*	03 20 58 14 50	afouquet@cineligue-hdf.org
SANTES	Espace Agora*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org communication.culture@santes.fr
SOLRE-LE-CHÂTEAU	Ciné Rex	03 27 59 30 87	bourephilippe@wanadoo.fr
THUMERIES	Le Foyer	03 20 86 99 71	r.reffas@wanadoo.fr
TOURCOING	Les Écrans	03 20 27 94 40	tourcoing@cinemas.ugc.fr
TOURCOING	Le Fresnoy	03 20 28 38 04	lmenard@lefresnoy.net
VALENCIENNES	Gaumont	03 27 21 51 16	valenciennes.exploitation@cinemas-pathegaumont.com
VILLENEUVE-D'ASCQ	Kino-Ciné	03 20 41 61 43	pgostijanovic@gmail.com prog.kino.cine@gmail.com
VILLENEUVE-D'ASCQ	Le Méliès	03 20 61 96 90	chan@lemelies.fr
WASQUEHAL	Cinéma Gérard Philipe	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org benjamin.salin@ville-wasquehal.fr

*Partenaires du réseau de cinéma itinérant *CinéLigue Hauts-de-France*.

**Groupe *Les Toiles du Nord*.

COLLÈGE AU CINÉMA

SAISON
2022
2023

Le Département du Nord

En partenariat avec :

Le ministère de la Culture et de la Communication -

Direction régionale des Affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC)

L'Éducation nationale : le rectorat de l'académie de Lille

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et l'association *Passeurs d'Images*

L'association De la Suite dans les Images

Nord
le Département est là —



Tout l'agenda culturel
sur lenord.fr

